



2ème année du diplôme national d'oenologue

 **ECTS**
60 crédits

Durée
1 an

 **Structure de formation**
Faculté de pharmacie

Présentation

2ème année du Diplôme National d'Oenologue

Organisation

Contrôle des connaissances

Compte tenu de la date de rentrée fixée pour les étudiants à l'issue du stage de vinification, l'année ne comporte qu'un seul semestre d'études.

La deuxième année du diplôme national d'œnologie est validée dès lors qu'une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 a été obtenue pour chacune des différentes unités d'enseignements correspondantes, tant obligatoires qu'optionnelles, capitalisées par l'étudiant

SEMESTRE 3

- UE La filière et sa réglementation (6 ECTS)
- UE Conduite d'entreprise - Comptabilité - Economie - Capacité agricole - Marketing (9 ECTS)
- UE Effluents et produits dérivés de la vigne et du vin (S3 et S4)

SEMESTRE 4

UE Obligatoires :

- UE Assurance qualité - Statistiques œnologiques (6 ECTS)
- UE Langue étrangère anglais (3 ECTS)
- UE Stage pratique (12 ECTS)

UE à CHOIX :

- UE Le monde du vin (6 ECST)
- UE Conception et implantation rationnelle d'installation viticole (3 ECTS)
- UE Dégustation professionnelle (3 ECTS)
- UE Biotech'Oenologie (6 ECTS)
- UE Terroirs et conduite du vignoble (6 ECTS)
- UE Qualification du laboratoire d'analyses et recherche de contaminants (3 ECTS)
- UE Expérimentation et développement de nouveaux procédés œnologiques (3 ECTS)

Infos pratiques



Contacts

Responsable pédagogique

Cedric Saucier

☎ +33 4 11 75 95 67

✉ cedric.saucier@umontpellier.fr

Nolwenn Barriot

☎ +33 4 11 75 93 16

✉ nolwenn.barriot@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Pharmacie